

DU VENT DANS LES VOILES !

7-12
ans

GOUVILLE-SUR-MER (MANCHE)

- > du 06 au 12 juillet 2026
- > du 13 au 19 juillet 2026
- > du 17 au 23 Août 2026

CENTRE « LES SABLES D'OR »
16, IMPASSE DES ROCQUERETS
50560 GOUVILLE SUR MER

Le secteur vacances de
la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

 **vacances** POUR TOUS

TRANSPORT

En train et en car au départ de : Beauvais

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas inclus : Dîner - **Dernier repas inclus** : Déjeuner (panier repas)

SITE

► Situation géographique :

Gouvville-sur-mer est un petit village normand situé sur la côte ouest du Cotentin. Sa spécificité ? Une superbe plage de sable fin bordée de magnifiques dunes. Cet ensemble forme un extraordinaire terrain de jeux, de découvertes et d'aventures.

► Cadre de vie :

Le village de vacances « Les Sables d'Or », bâti sous forme pavillonnaire, est situé aux creux des dunes, au milieu d'un parc où il fait bon jouer. Ici tout est prévu pour l'accueil des enfants : les équipements sont adaptés, le terrain est protégé et surtout, l'accès à la plage est direct et sans danger. Une piscine et une pataugeoire chauffées sont à la disposition des enfants, sous la surveillance des animateurs et du surveillant de baignades. Chaque pavillon d'hébergement compte 30 places, réparties en chambres de 3 ou 6 lits avec douche dans la chambre, mais également des sanitaires et une salle d'activités. De nombreuses salles accueillent les enfants lors de certaines animations.

Enfin, le pavillon de restauration, où sont pris les repas équilibrés et variés est composé de plusieurs salles spécialement aménagées. La colonie de vacances, d'une capacité totale de 125 participants, accueille également des enfants de 4 à 12 ans et comprend aussi un espace de 20 gîtes, qui accueillent des familles.



DU VENT DANS LES VOILES !

GOUVILLE-SUR-MER (MANCHE)

ACTIVITES



Séjour de 7 jours

2 séances de **Char à voile** sur les plages de Gouville sur Mer et 2 séances de **pilotages de cerf-volant** sportifs (soumis aux conditions météorologiques).
Ateliers de découverte des chiens de sauveteur en Mer.

Découverte de l'estran (pêche à pied, laisse de mer)

Ateliers autour du vent : fabrication d'objets volants ou flottants en fonction du projet d'animation de l'équipe.

Ateliers autour des énergies renouvelables
Course d'orientation, atelier de communication (radio, blog)

Notre équipe d'encadrement proposera bien sûr des baignades (sous l'œil attentif de notre surveillant de baignades) à la plage, comme à la piscine chauffée (selon la météo), mais aussi de nombreux jeux, balades et, les fameuses veillées sans lesquelles un centre de vacances n'est pas totalement réussi !



ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement :

1 directeur-trice et 1 animateur-trice pour 8 enfants.

► Vie collective :

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

A chaque fois que cela sera possible, elle proposera aux jeunes plusieurs possibilités d'activités ou de visites afin qu'ils puissent collectivement choisir.

Enfin, elle veillera à toujours privilégier le dialogue dans le respect mutuel.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour.

En fonction des séjours et du mode d'hébergement, les jeunes avec l'équipe pourront être amenés à établir les menus, faire les courses, cuisiner, servir le repas ou faire la vaisselle. Chacune de ces actions contribuera au développement de l'autonomie de chacun...

DU VENT DANS LES VOILES !

GOUVILLE-SUR-MER (MANCHE)

► Alimentation :

Les repas sont des moments importants de la vie en collectivité en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisées dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Le linge :

Mettre dans la valise la fiche « Trousseau ». Cette fiche doit être remplie et le linge noté au nom de l'enfant. Un inventaire sera fait par l'équipe à l'arrivée et au départ du séjour à partir de la fiche « Trousseau ».

Trousseau habituel, auquel il faut ajouter des chaussures adaptées à la marche, une tenue adéquate pour la pratique de l'équitation (type jogging, une paire de tennis usagée, k-way une paire de bottes), un maillot de bain, une casquette ou un chapeau, une lampe de poche et une gourde.

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est obligatoire de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels.

Pour les courts séjours, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

► Argent de poche :

A l'appréciation de la famille, mais une base maximale de 10 € par semaine est conseillée. Pendant le séjour l'argent pourra être confié au directeur si le jeune le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche. L'argent de poche est à remettre le jour du départ dans une enveloppe au nom de l'enfant accompagné du document ci-dessous rempli.

► Santé :

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► Frais médicaux :

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► Utilisation du téléphone mobile :

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...). **Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

DU VENT DANS LES VOILES !

GOUVILLE-SUR-MER (MANCHE)

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous sera remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

Documents nécessaire

- **Fiche sanitaire remplie et signée**
- **Autorisation de photographe**
- **Enveloppe avec l'argent de poche au nom de l'enfant**

ATTENTION

En l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (*voir conditions générales*)

Bon séjour avec Vacances pour tous !